



No de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Chichester

Séance régulière du Conseil Municipal de Chichester tenue le 14 février 2022 à 19h00, tenue par visioconférence en raison des restrictions pandémiques en vigueur.

À laquelle étaient présents, son Honneur le maire Donald Gagnon et les conseillers Neil Maloney, Chrissy Ann Payne, Jacques Fleury, Louis Schryer et Dustin Denault.

Absent est le conseiller Corey Bissonnette.

La Directrice générale, Alicia Jones, est présente.

1. **Ouverture de la séance**

Maire Gagnon souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

2. **Acceptation de l'ordre du jour**

023-22/02

Proposé par Louis Schryer d'accepter l'ordre du jour tel que présenté et amendé.
Adopté

3. **Déclaration de conflit (si applicable)**

Aucune.

4. **Approbation du procès-verbal**

024-22/02

Proposé par Dustin Denault que le procès-verbal de la séance régulière du 10 janvier 2022 soit adopté.

Adopté

5. **Visiteurs**

Aucun.

6. **Rapport du Maire, MRC**

Le maire donne un rapport verbal.

7. **Rapports des comités**

Sécurité publique

Le conseiller Fleury, Président du comité de la Sécurité Publique donne un rapport verbal.

025-22/02

Recommandations du comité incendie de Pontiac Ouest

Proposé par Chrissy Ann Payne d'approuver les recommandations présentées par le comité de sécurité incendie de Pontiac Ouest :

- De nommer Donald Gagnon à titre de président
- Installer des caméras de sécurité à l'extérieur des casernes de pompiers
- Mettre en vente tous les articles excédentaires répertoriés, par voie d'enchère publique.

Adopté



No de résolution
ou annotation

026-22/02

Chemin Trois-Côtes – projet de visibilité

Proposé par Jacques Fleury d'approuver le projet et les travaux requis pour augmenter la visibilité le long du chemin des Trois Côtes, selon l'entente avec le propriétaire privé, tel que discuté.

Adopté

Voirie & Environnement

Le Maire Gagnon, Président du comité de voirie et environnement, donne un rapport verbal.

Avis de motion – Règlement d'emprunt 2022-004

Un avis de motion est donné par le conseiller Louis Schryer et un projet de règlement d'emprunt est présenté pour les travaux requis le long des chemins Nichabau et Fort William, tel que discuté.

027-22/02

Appel d'offres – Chemins Nichabau et Fort-William

Proposé par Jacques Fleury de procéder à l'appel d'offres public pour les travaux requis le long des chemins Nichabau et Fort-William, tel qu'approuvé dans la subvention PAVL, tel que discuté.

Adopté

028-22/02

Appel d'offres – Chemins de déneigement

Proposé par Dustin Denault de procéder à l'appel d'offres public pour l'entretien hivernal & déneigement des chemins municipaux pour les 3 prochaines saisons 2022-2023-2024, tel que discuté.

Adopté

029-22/02

Appel d'offres – Site de transbordement de déneigement

Proposé par Chrissy Ann Payne de procéder à l'appel d'offres public pour l'entretien et le déneigement du site de transbordement municipal pour les 3 prochaines saisons, 2022-2023-2024, tel que discuté.

Adopté

030-22/02

Achat scie à chaînes

Proposé par Dustin Denault d'approuver l'achat d'une scie à chaînes à batterie, tel que discuté.

Adopté

Urbanisme & Développement

Le conseiller Neil Maloney, Président du comité d'urbanisme, donne un rapport verbal.

Le rapport de l'inspecteur municipal est reçu et lu.

Administration & Finance

Le conseiller Schryer, Président du comité d'administration et de finance, donne un rapport verbal.

031-22/02

Règlement de taxation

Proposé par Dustin Denault d'approuver le règlement concernant la taxation annuelle et la perception des taxes pour l'année 2022.

Adopté



No de résolution
ou annotation

032-22/02

Règlement – Code d'éthique des employés municipaux

ATTENDU QUE la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (LEDMM), approuvée le 2 décembre 2010, a créé l'obligation pour toutes les municipalités locales d'adopter un code d'éthique et de déontologie qui énonce les principales valeurs éthiques de la municipalité et les règles qui doit guider la conduite des employés;

ATTENDU QU' un avis de motion a été donné à une séance du conseil tenue le 10 janvier 2022; qui a été précédée d'une présentation d'un projet de règlement intérieur, d'une consultation des employés et d'un avis public

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Schryer et résolu que le règlement relatif au Code d'éthique des employés municipaux soit adopté et édicté.

Adopté

033-22/02

Conseil d'administration – Résidence Meilleur

Proposé par Jacques Fleury de nommer le maire Donald Gagnon comme représentant municipal au conseil d'administration de la Résidence Meilleur du Haut Pontiac, tel que discuté.

Adopté

Loisirs, Récréation, Tourisme & Marketing

La conseillère Payne, Présidente du comité des loisirs, récréation, du tourisme et du marketing, donne un rapport verbal.

034-22/02

Extension de subvention FDT - Chichester Waterfront

Proposé par Neil Maloney de demander un délai et un renouvellement formel à la MRC Pontiac pour la subvention FDT pour le projet développement riverain Chichester, en raison des retards causés par la COVID et par une pénurie d'entrepreneurs, tel que discuté.

Adopté

8. Questions par le public

Aucune.

9. Présentation des comptes

035-22/02

Proposé par Louis Schryer que les factures soient acquittées tel que la liste présentée.

Adopté

10. Lecture de la correspondance

- *Lettre reçue de Fierté Pontiac*

036-22/02

Proposé par Chrissy Ann Payne d'approuver le déploiement du drapeau de la fierté et la promotion de l'inclusion au cours du mois de juin, tel que discuté.

Adopté

11. Varia

Aucun.



No de résolution
ou annotation

12. Huis-clos

Pas nécessaire.

13. Date de la prochaine séance

037-22/02

Proposé par Neil Maloney que la prochaine séance de Conseil aura lieu le lundi 14 mars 2022.

Adopté

14. Clôture de la séance

038-22/02

Proposé par Dustin Denault que la séance soit levée 19h45.

Adopté



Directrice générale / secrétaire-trésorière



Maire

Je, Donald Gagnon, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

La version française est la version officielle - The French version is the official version